



**PER individuel, PEE, PERCO :
un arsenal légal de défiscalisation et de préparation de
la retraite qu'il faut savoir optimiser !**

Réunion en ligne le 11 mai 2021 à 13h30

Durée 1h

Objectifs :

- ⇒ Décrypter les nouvelles formes de plan d'épargne retraite (depuis la loi Pacte)
- ⇒ En comprendre le fonctionnement et les avantages fiscaux attachés

Plan indicatif :

Les différents plans d'épargne retraite à votre disposition
Leurs particularités et principaux avantages (défiscalisation, sécurité, ...)
Comment sortir d'un plan d'épargne retraite ?
La fiscalité,
La transférabilité

ORGANISME DE GESTION AGREE DES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS ET LIBERAUX

Siège social : 1 Avenue Quirinal – Bâtiment B – BP 12 – 40001 MONT DE MARSAN CEDEX – Tél. : 05 58 06 15 51 – mdm@ogapil.fr

Bureau secondaire : 33 Allée Galilée – 74700 SALLANCHES – Tél. : 04 50 47 92 98 – sallanches@ogapil.fr

Agrément du 1^{er} août 2017 – Direction Régionale des Finances Publiques de Bordeaux – OGA 103400 – Siret 343 651 162 00038 – APE 6920Z

www.ogapil.fr